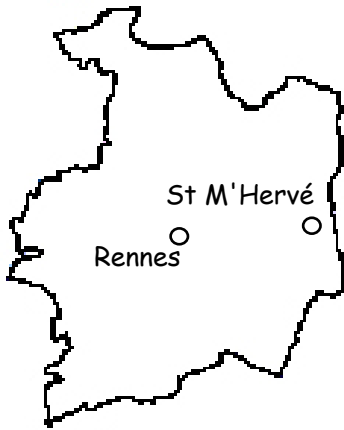


Ille et Vilaine (35)



Ferme du Rocher Bidaine Daniel Chaupitre St M'Hervé

Production laitière
Système herbe, maïs, céréales

Historique

- 1982 :** Installation sur 16 ha et 110.000 L suite aux parents.
Pratique de l'agriculture biologique.
- 1990 :** Agrandissement de 5 puis 16 ha, quota à 233.000 L.
Arrêt de la certification bio.
Installation d'Emilienne.
- 1994 à 1999 :** Reprise de 21 ha.
Achat de 5 ha, reconversion à la bio.
- 2002 :** Fin de la conversion bio et livraison du lait en bio
- 2004 :** Achat de 12 ha et 4 ha en location.
Construction du séchage en grange.

Main d'oeuvre

Daniel Emilienne

**1,5
UTH**

Le choix de la Bio

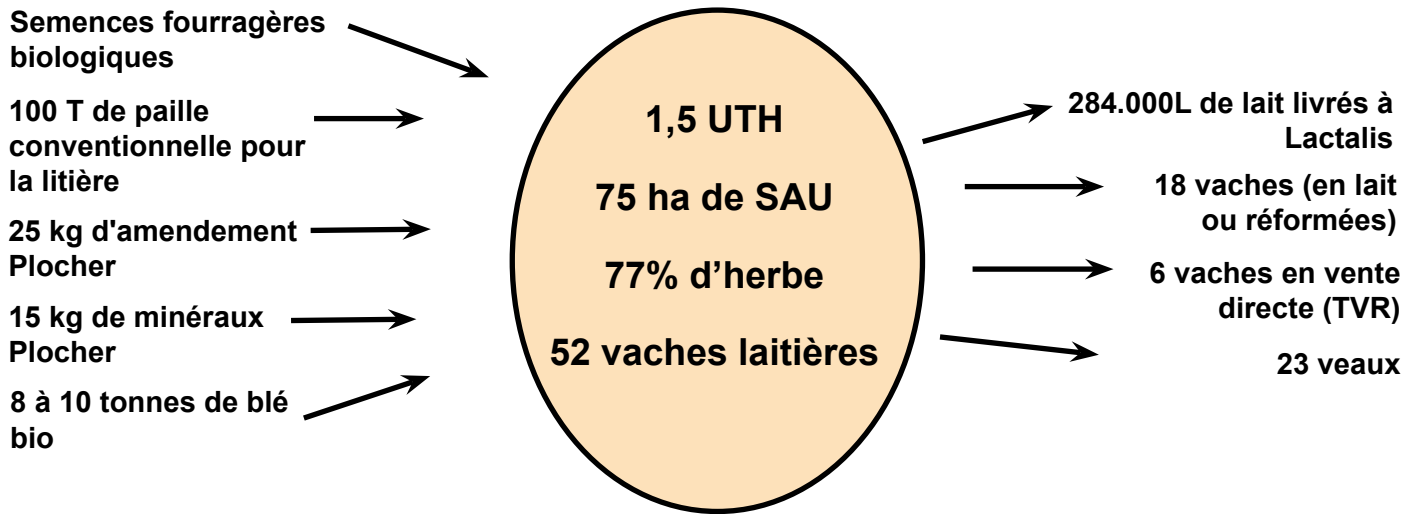
«J'ai débuté en agriculture biologique en convertissant la ferme familiale. Mais, en 1990, j'ai dû arrêter de produire en bio : il n'y avait pas de débouché et de valorisation de mes produits en bio.

Tout s'est arrangé en 94 et 99, où je me suis agrandi de 26 ha. En 1999, Lactalis proposait un contrat avec une plus value bio (50cts/L); la ferme est donc repassée en bio fin 99.

Pour moi, l'agriculture biologique, c'est l'expression du bon sens paysan! Cette conscience professionnelle qui doit guider les paysans à s'interroger sur les produits et les aliments qu'ils proposent aux consommateurs: sont-ils de bonne qualité? Contribuent-ils à préserver la santé du consommateur? Leurs conditions de production préservent-elles l'environnement?



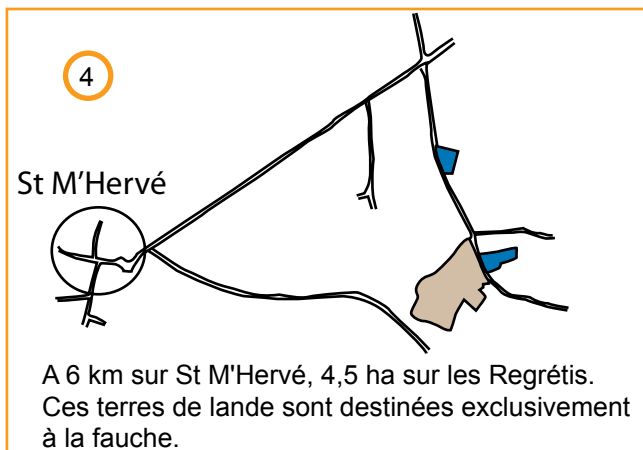
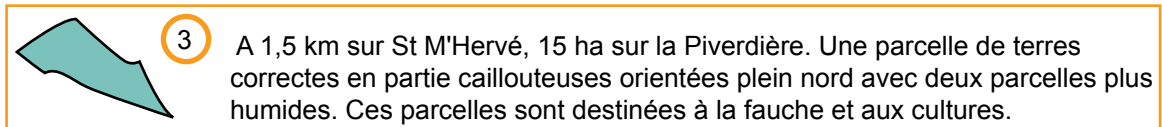
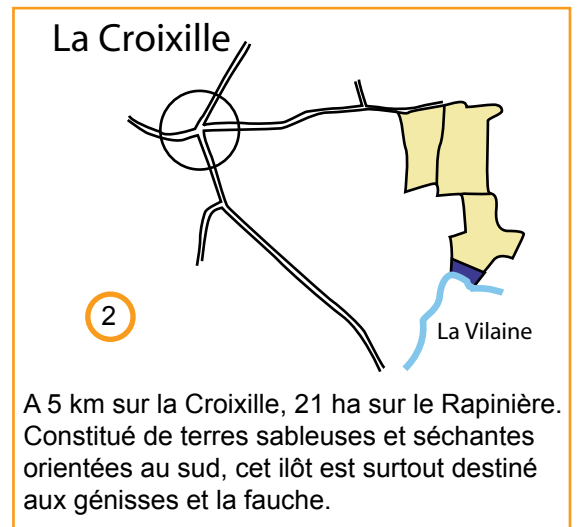
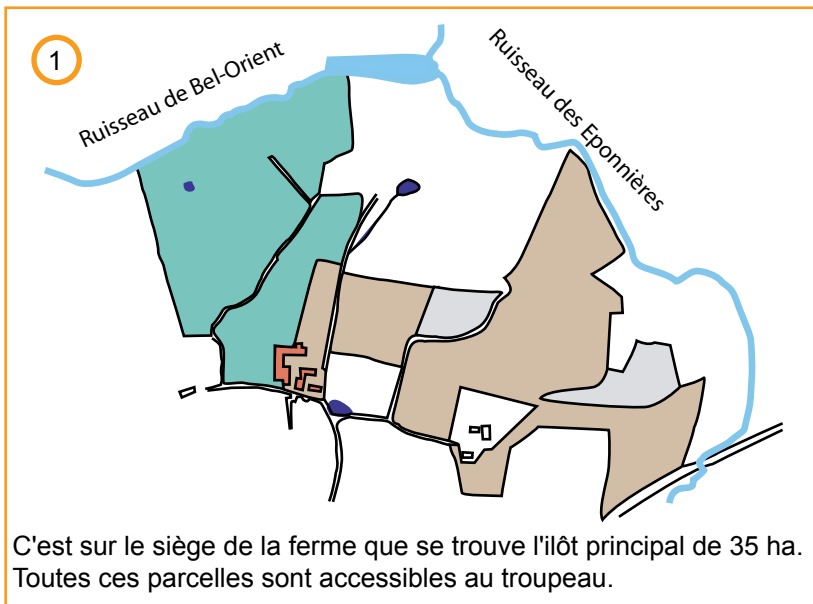
Le système aujourd'hui



Le parcellaire

Les parcelles de la ferme sont divisées en 4 îlots.

SAU : 75 ha
SFP : 75 ha



- Rochers
- Terres correctes, un peu caillouteuses, en pente
- Terres séchantes
- Terres hétérogènes de lande ou argileuses, en pente, exposées Nord
- Terres humides
- Batiments d'exploitation

L'assolement 2007

L'objectif sur la ferme est d'être autonome au maximum en fourrages de qualité.

Mis en service en 2005, le séchage en grange nous permet de faire du foin de qualité pour notre troupeau. Le foin séché en grange présente de nombreux avantages :

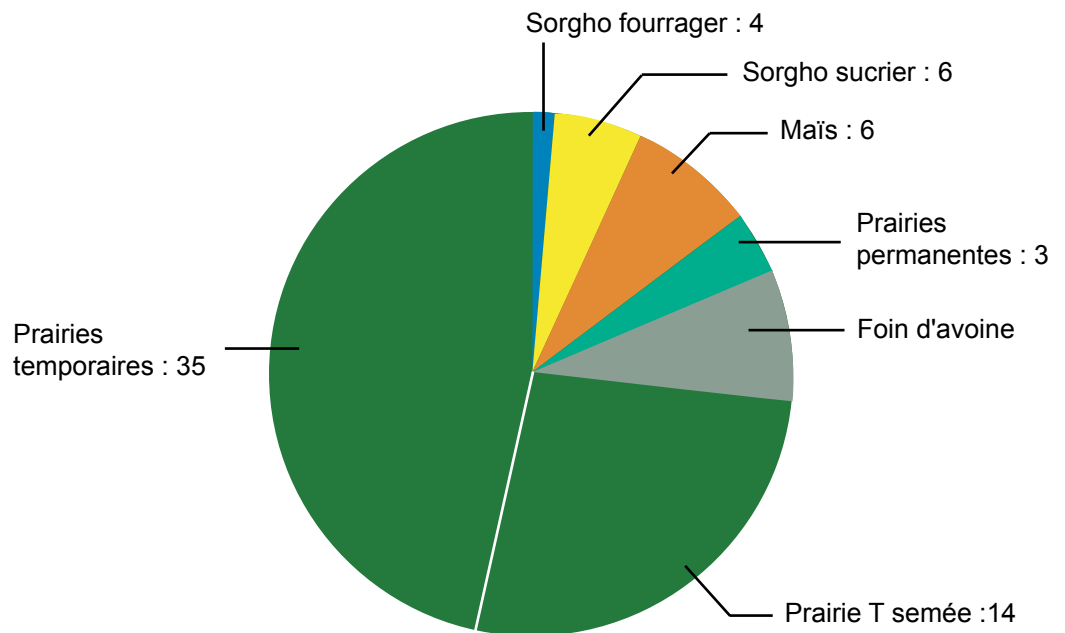
- il est très riche en protéines. Je n'achète plus de protéines végétales biologiques (tourteau de soja, féverole, luzerne déshydratée).
- il est plus facile à faire que du foin classique.
- pas de perte.
- distribution facilitée grâce à la griffe.
- pourcentage maximum d'ensilage (50%), plus facilement respecté.

Pour équilibrer la ration du troupeau, en plus du maïs, j'ai décidé de faire du sorgho à titre expérimental en 2007, car :

- il est moins exigeant en eau que le maïs.
- ses semences coûtent beaucoup moins cher que des semences de maïs biologiques.

Ces deux fourrages sont riches en énergie et permettent de compléter la ration à base d'herbe (riche en azote et en fibres).

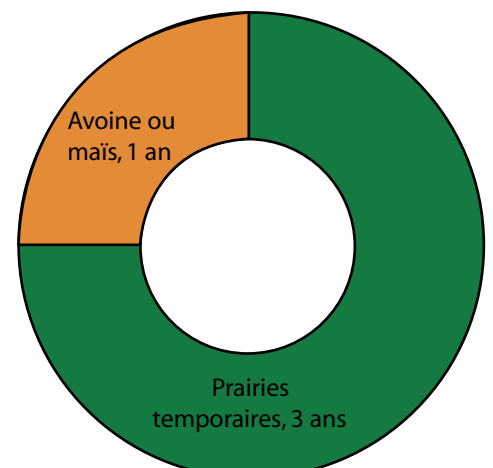
Pour 2008, je pense conserver le sorgho fourrager mais pas le sucrier.



Les rotations

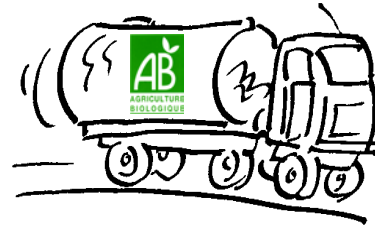
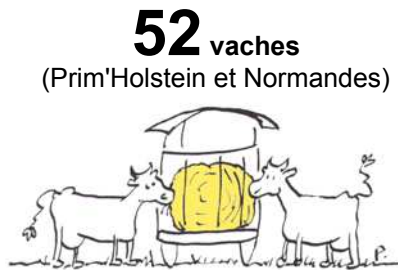
Sur les parcelles autour de la ferme, nous laissons un maximum de prairies. Tous les 5 ans, ces prairies temporaires sont refaites au printemps sous couvert d'avoine.

Sur les sites éloignés (Piverdière et Rapinière), le parcellaire est meilleur. Nous mettons en place la rotation suivante présentée à droite.



« La rotation, c'est la succession des cultures sur une même parcelle. La maîtrise des rotations détermine la réussite d'un système bio. »

Le troupeau



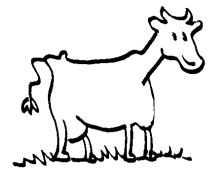
→ 284.000 L livrés à Lactalis
à 353.41 euros / 1000 L

12 génisses
(plus de 2 ans)

→ 18 vaches (en lait ou réformées)

24 génisses
(1 à 2 ans)

→ 6 vaches en vente directe (TVR)



24 génisses
(moins de 1 an)

→ 20 veaux vendus

Soit 82 UGB

Taux de réforme et taux de renouvellement : 46 %

Frais vétérinaires : 61 € / vache / an



Production laitière

"Je me suis installé en reprenant un troupeau Normand. Je garde et j'éleve toutes les génisses. Ceci me permet de vendre quelques génisses amouillantes à d'autres éleveurs bio, de renouveler rapidement mon troupeau, et de vendre des bêtes en direct : des génisses, des réformées en 1ère ou 2ème lactation. La découpe et la mise en caissette sont assurées par TVR. Les vêlages sont étalés sur l'année. Nous avons un peu plus de naissance en novembre. Mais l'idéal serait d'avoir des vêlages courant mai-juin pour bénéficier d'une prime bio supérieure pendant les mois d'été.

"Avec environ 5.500 litres vendus par vache, nous sommes à une moyenne d'étable que nous essayons d'améliorer par la génétique et l'alimentation :

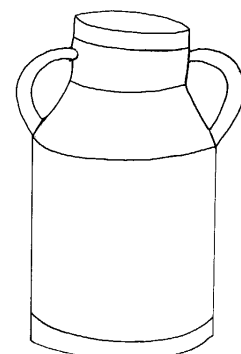
- Nous ne poussons pas notre troupeau en production (pas de concentrés).
- Avec la nouvelle salle de traite, nous passerons moins d'une heure à traire."

5790 kg brut / vache / an
de production moyenne

Quota de 287.000 L

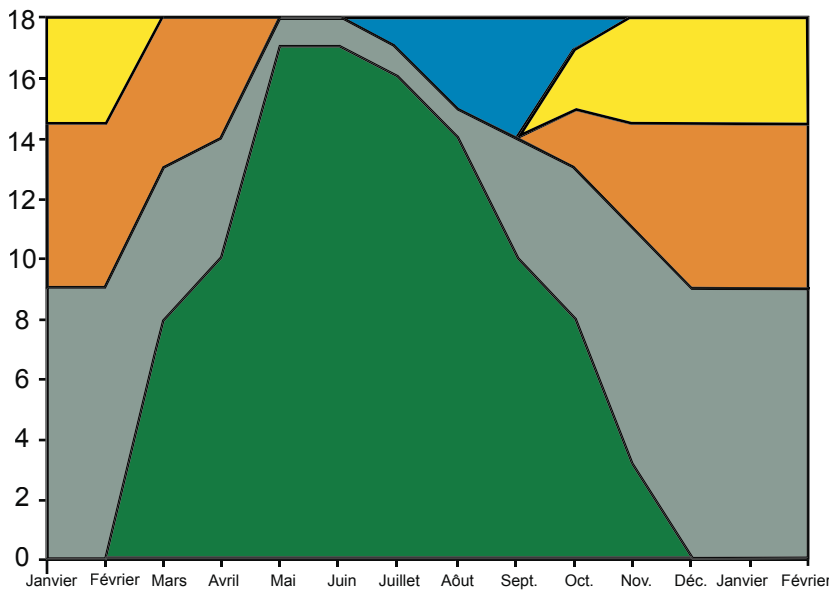
Taux protéinique : 31‰

Taux de matières grasses : 41‰

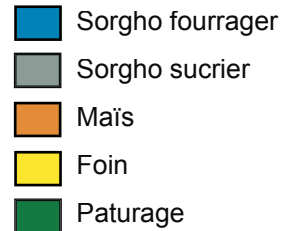


Alimentation des laitières

98 % d'autonomie alimentaire



Pâturer partout,
le plus longtemps possible



Chargement : 1,09 UGB / ha SCA
1.1 ha herbe / VL
Plus de 50 ares pâturables par vache
Niveau de productivité : 3800 / ha SCA

L'herbe constitue l'essentiel de l'alimentation du troupeau:

- pour la période estivale, leur ration est constitué d'herbe pâturée, de foin (pour les fibres) et de sorgho fourrager (pour assurer les volumes estivaux)
- pour la période hivernale, le foin séché en grange constitue la base de l'alimentation. Trop riche en azote soluble, il a été la source de quelque problèmes de reproduction. Nous le complétons donc avec des fourrages riches en énergie : de l'ensilage de maïs et de sorgho.

Nous n'utilisons plus de céréales pour compléter la ration des vaches laitières. L'arrêt des cultures nous permet de nous libérer du temps (moins d'heures de tracteur pour préparer et semer les parcelles, moins de travail de manutention et de distribution).

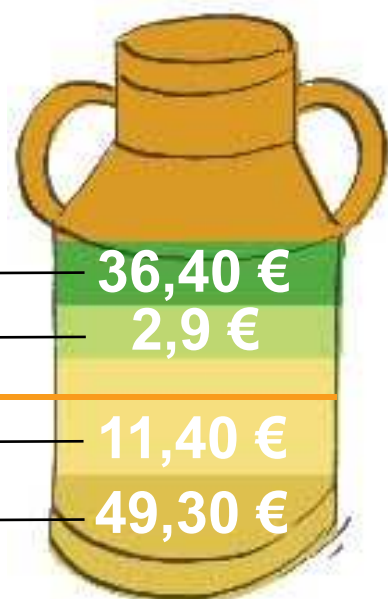
Coûts directs pour 1000 L de lait livrés

98 € de coût pour 1000 litres de Lait livré

Coût alimentaire
39,30 euros

Frais d'élevage
60,70 euros

Fourrages	36,40 €
Concentrés et Minéraux	2,9 €
Frais Vétérinaires	11,40 €
Frais divers	49,30 €



Bâtiments et matériels

Nous maîtrisons toute la chaîne de récolte de l'herbe. Ce matériel que nous possédons en propre a été acheté pour une grande partie d'occasion. Il nous permet d'être assuré de faire du foin de bonne qualité surtout lorsque la saison n'y est pas.



La mise aux normes a été faite et la stabulation nous permet d'accueillir 59 vaches. Nous terminons une nouvelle salle de traite en 2 x 10 TPA simple équipement



Organisation du travail

Depuis plusieurs années, nous sommes dans les travaux : le séchage en grange, la laiterie, la salle de traite... Nous travaillons au moins 60 heures par semaine, mais dès la fin des travaux, nous devrions avoir un rythme moins soutenu.

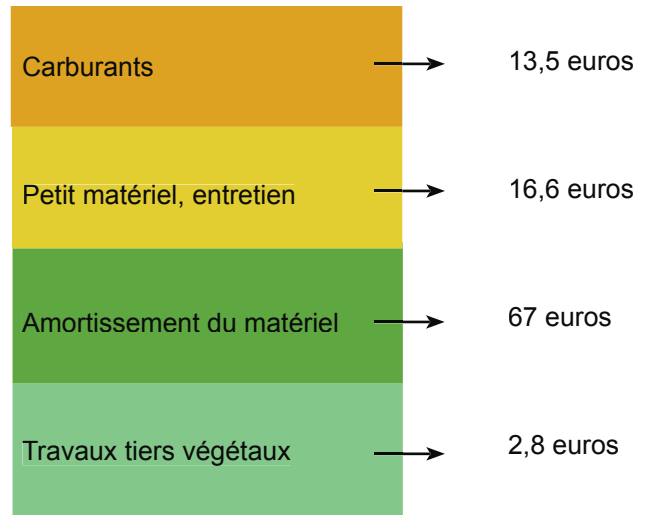


Coût de mécanisation

28% des charges

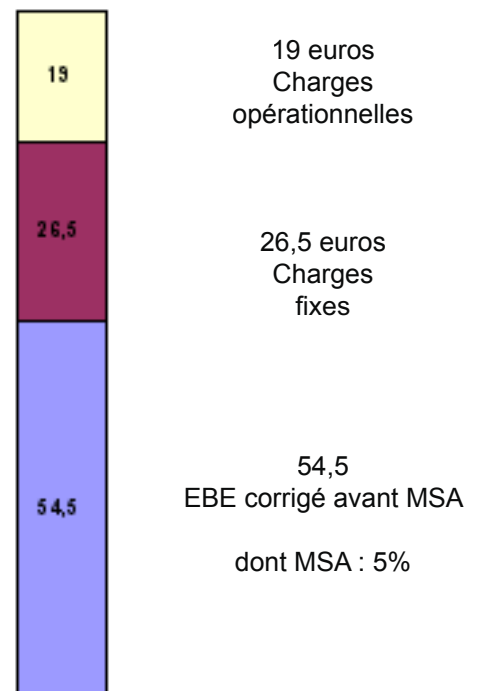
451 € / ha SAU

Pour 100 euros de mécanisation



Efficacité économique

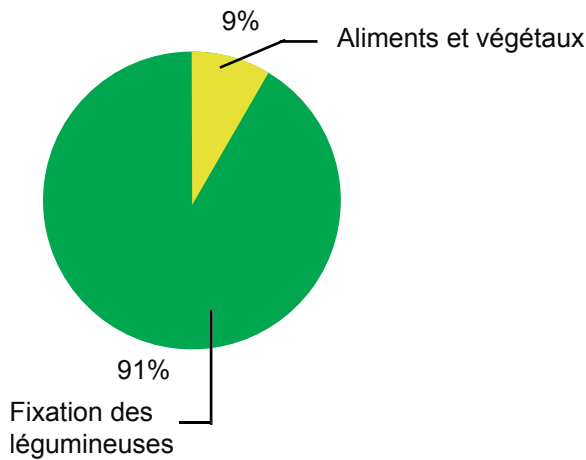
Pour 100 € de produit :
14€ d'aides DPU et CAD



L'Excédent Brut d'Exploitation permet de rémunérer notre travail, rembourser les emprunts, amortir nos bâtiments, notre matériel et payer les charges sociales (MSA).

Bilan azote apparent

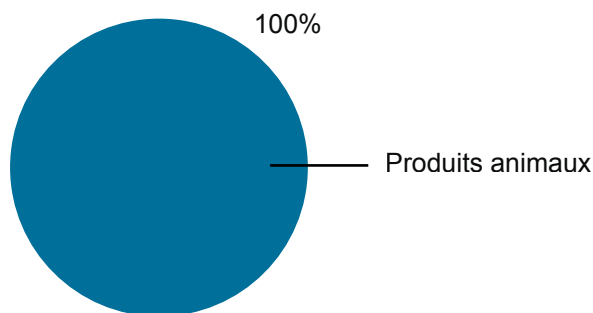
Entrées : 8558 N



« Le bilan azote apparent permet d'estimer le potentiel polluant d'une ferme. Le solde donne une indication sur les pertes d'azote par lessivage, par évaporation dans l'atmosphère et par restructuration de la matière organique. »

Bilan moyen sur 121 exploitations laitières conventionnelles françaises : 149 N /ha /an
 Source : JC SIMON - INRA Caen - 2000

Sorties : 1976 N










Solde : 88 N / ha SAU

Impact sur l'environnement



Produire Bio : c'est aider à sauvegarder les ressources naturelles et l'équilibre de la nature. C'est aussi se sentir responsable et conscient de notre rôle de citoyen.

-  Zéro pesticide  Aucun sol nu l'hiver.
-  Peu de terres labourées sur les parcelles en pente autour des bâtiments donc moins d'érosion des sols et de lessivage  Chargement limité (1,1 UGB/ha)
-  500 m de haies implantées
-  près de 4 km de haies présentes sur l'exploitation
-  Répartition des matières organiques sur l'ensemble des surfaces